

Le Havre, le 30 mars 2018

## LE PORT DU HAVRE PRÉSENTE UN PLAN D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX : PLUS DE 500 M€ POUR LE DÉVELOPPEMENT PORTUAIRE

Fort des bons résultats de trafic 2017 (en progression de 10% sur l'ensemble des trafics maritimes dont 14% sur le trafic conteneurs de près de 3 millions d'EVP) et d'une situation financière assainie, HAROPA - Port du Havre a présenté lors de son conseil de surveillance du 30 mars un ambitieux programme d'investissements à la hauteur des perspectives de développement de l'activité.

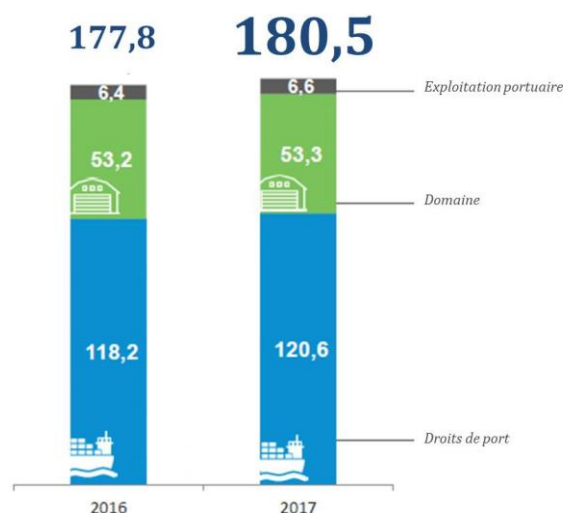
### 1 - UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE

Le Conseil de Surveillance a approuvé ce 30 mars les comptes 2017 du Port du Havre.

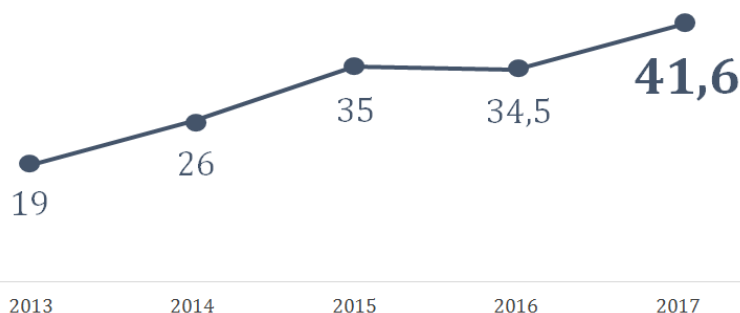
Le **chiffre d'affaires 2017 dépasse 180 M€** (en progression de 1,5%) principalement répartis en droits de port, recettes domaniales et exploitation portuaire. Ces comptes traduisent d'une part le **dynamisme de l'activité** et d'autre part la **maîtrise des charges**.

Tous les trafics sont en effet à la hausse, notamment marqués par le bon rendement des vracs ; les recettes domaniales affichent également une bonne tenue. L'ensemble s'inscrit dans un contexte de maîtrise des charges qui permet de dégager une marge brute d'autofinancement (MBA) en progression.

La **marge brute d'autofinancement (MBA)** s'élève ainsi à 41,6 M€, dépassant l'objectif fixé par le Projet Stratégique 2014/2019 fixé à 40 M€ en 2019.



Progression de la Marge brute d'autofinancement  
(en M€)



## Les subventions contractualisées pour accompagner le développement portuaire :

L'enveloppe des subventions contractualisées sur les prochaines années (notamment dans le cadre des CPER et CPIER 2015-2020) atteint 115 M€.

Ce montant, insuffisant pour contribuer à couvrir l'ensemble des investissements identifiés, justifie le processus de priorisation engagé par le port.

Subventions signées par financeurs					
État	Région	Europe	CODAH	Ville du Havre	TOTAL
70 M€	30 M€	7 M€	6 M€	2 M€	115 M€

## 2 – UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Ces résultats permettent de **relancer un programme d'investissements** nécessaires à la poursuite du développement du 1er port français pour le commerce extérieur. Ce programme est structuré autour de deux axes :

- les investissements d'entretien et de modernisation du patrimoine existant autofinancés par HAROPA – Port du Havre,
- les investissements de développement :

**500 M€**

*de travaux à financer*

Projet	Montant	Description
Entretien et Modernisation du patrimoine	110 M€	Travaux sur les équipements nécessaires au fonctionnement du port
<b>Sous-Total</b>	<b>110 M€</b>	
Sécurisation Route/Fer	35 M€	Croisement route/fer Brèque - Carrefour A29
Programme Logistique suite	15 M€	Demandes d'implantation PLPN 3 - Parc Frigo
Extension du Roulier	33 M€	Demandes de surface - Relais de Croissance
Éolien	57 M€	Processus d'implantation en cours - Implantation d'usines et hub logistique
Parachèvement Port 2000 : P11/P12	150 M€	Réponse à la croissance attendue des trafics de conteneurs
Projet Atlantique	85 M€	
AAFP2000 / La Chatière	125 M€	Nouveau circuit de desserte fluviale
Terminal Croisière	PM	Aménagement du Terminal Croisière en cours de définition
<b>Sous-Total</b>	<b>500 M€</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>610 M€</b>	

*Voir détail des projets en annexes*



PARMI LES DÉCISIONS ATTENDUES PAR LA PLACE PORTUAIRE :  
LES MESURES PERMETTANT D'AMÉLIORER L'ACCÈS FLUVIAL  
À PORT 2000.

---

La concertation publique qui s'est déroulée du 12 octobre 2017 au 19 janvier 2018 a montré un très large consensus sur la nécessité de développer le transport fluvial de conteneurs maritimes sur l'axe Seine pour des enjeux de compétitivité et de protection de l'environnement. La concertation a également mis en évidence le caractère complémentaire des trois options d'amélioration de l'accès fluvial à Port 2000 soumis à discussion (la chatière, l'extension du terminal multimodal, l'optimisation des routes nord et sud). Elle a en outre montré que la complémentarité entre les options se situe également dans leur disponibilité dans le temps, que la chatière ne pourrait être disponible avant cinq ans et que le terminal multimodal devrait poursuivre et développer son activité avant et au-delà.

**Le Conseil de Surveillance a donc décidé en sa séance du 30 mars d'inscrire le projet de chatière dans la programmation des investissements du port du Havre et de poursuivre les études en vue de la préparation d'un dossier de demande d'autorisation**

Pour autant, cette concertation a également fait émerger que la création de la chatière ne peut garantir à elle-seule le développement effectif et durable du transport fluvial de conteneurs maritimes sur l'axe Seine et le Conseil de Surveillance a donc décidé d'engager, avec les acteurs concernés, un plan d'actions global pour le développement du transport fluvial de conteneurs maritimes, incluant cinq chantiers qui seront lancés avant la fin du premier semestre 2018 :

- **Chantier n°1** : l'amélioration de l'efficacité et du coût des chaînes logistiques passant par le terminal multimodal, notamment en étudiant l'intégration de la navette ferroviaire dans la prestation du terminal multimodal pour une meilleure coordination.
- **Chantier n°2** : la mutualisation par les opérateurs fluviaux de leurs moyens de transport pour augmenter leur productivité et baisser les coûts ;
- **Chantier n°3** : la baisse des coûts de manutention sur les terminaux maritimes pour les trafics fluviaux via des organisations dédiées ou des politiques commerciales différentes entre acteurs ;
- **Chantier n°4** : l'amélioration des conditions et des performances de navigation des bateaux fluviaux sur la Seine via un système d'information connecté et une programmation des travaux assurant la meilleure disponibilité possible aux itinéraires allant du port du Havre aux terminaux intérieurs (projet déjà engagé en partenariat avec VNF) ;
- **Chantier n°5** : l'amélioration de la motorisation des bateaux pour réduire les consommations, s'inscrire dans la transition énergétique et consolider l'avantage écologique du transport fluvial par rapport au transport routier.

### 3 – UNE ANALYSE PRÉALABLE À LA DÉCISION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE JUIN 2018

Les financements actuellement disponibles ne permettent pas de mettre en œuvre la totalité de ce programme. HAROPA – Port du Havre recherchera donc des subventions complémentaires, notamment auprès de la Commission européenne, et travaillera à une priorisation et à un phasage de ces projets en fonction de la capacité financière mobilisable.

C'est dans cet objectif que le port saisira dès le début du mois d'avril le Conseil de Développement et sa Commission des Investissements (\*).

Fort de ces analyses, le Conseil de Surveillance, instance décisionnelle en matière d'investissements du port, arrêtera lors de sa séance du 29 juin prochain, un calendrier prévisionnel de réalisation des investissements.

*(\*) **Le Conseil de Développement** du Grand Port Maritime du Havre est né de la loi sur la réforme portuaire du 4 juillet 2008. Il est consulté sur le projet stratégique, les projets d'investissements et la politique tarifaire du port. Il compte 34 membres représentant quatre collèges : représentants de la place portuaire ; représentants des collectivités territoriales situés dans la circonscription du port ; représentants des personnels des entreprises exerçant leurs activités sur le port ; et personnalités qualifiées intéressées au développement du port.*

***La Commission des investissements du Conseil de Développement**, née de la loi sur l'Economie bleue, est composée de 10 membres du secteur privé qui ont investi de manière significative (10 M€) sur le domaine public portuaire et 10 membres du secteur public (dont l'Etat et les collectivités locales...). Elle est présidée par Hervé Morin, Président du Conseil Régional. Elle donne son avis sur le projet stratégique et sur les projets d'investissements publics d'infrastructures d'intérêt général ; le seuil des projets d'investissements soumis à la Commission est fixé à 30 M€.*

#### **A propos de HAROPA - Port du Havre**

**Bénéficiaire d'une situation exceptionnelle sur la façade maritime ouest de l'Europe, HAROPA - Port du Havre, 1<sup>er</sup> port français** pour le commerce extérieur et 5<sup>e</sup> port nord-européen pour le trafic conteneurs, accueille chaque année près de 6 000 navires parmi lesquels les plus grands porte-conteneurs du monde. Accessible 24h/7j, il a traité plus de 70 millions de tonnes de marchandises en 2017 et assure près de 40% des importations françaises de pétrole brut.

**Membre de HAROPA, 1<sup>er</sup> système portuaire français**, aux côtés des ports de Rouen et Paris, Le Havre constitue une ouverture maritime rapide sur les continents pour tous les armements mondiaux avec près de 700 ports touchés. Comptant parmi les plus grands ensembles portuaires européens, HAROPA dispose de près de 500 hectares de foncier disponible ou aménageable le long de l'axe Seine. Il accompagne ses clients dans la mise en place et la gestion de systèmes logistiques compétitifs et durables pour desservir le 1<sup>er</sup> bassin de consommation européen fort de 25 millions d'habitants. [www.haropaports.com](http://www.haropaports.com)

#### **Contacts presse :**

Marie Héron +33 (0)2 32 74 72 87 - +33 (0)6 79 69 36 09 - [marie.heron@haropaports.com](mailto:marie.heron@haropaports.com)



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

#HAROPA